

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

**L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF
ET LE NEUF AVRIL**

A LA REQUETE DE :

L'ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE (ASL) DU LOTISSEMENT GREEN VALLEY
sise rue Pearl Buck, rue Ernest Hemingway, rue Tennessee Williams, rue William Faulkner, Allée Jacques Landon, Rue Scott Fitzgerald 94320 THIAIS représentée par son président en exercice le cabinet LOISELET & DAIGREMONT Société anonyme immatriculée au RCS de NANTERRE sous le n° 672 020 187, dont le siège social est à BOULOGNE BILLANCOURT (92100) 67, route de la reine, agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice domicilié en cette qualité audit siège,

Elisant domicile au Cabinet de Maître Patrick VARINOT, Avocat au Barreau du VAL-DE-MARNE, demeurant 166 bis, Grande rue Charles de Gaulle (94130) NOGENT-SUR-MARNE,

En suite d'un commandement de payer valant saisie immobilière en date du 6 février 2019,

Je, Maître Mohand AMROUCHE, Huissier de Justice associé,
Au sein de l'Office d'Huissier de Justice dont est titulaire la Société Civile Professionnelle Daniel PLACE & Mohand AMROUCHE, Huissiers de Justice associés, à la résidence de NOGENT-SUR-MARNE, 6 bis, rue Pasteur **soussigné**

Me suis rendu ce jour, **mardi 9 avril 2019**, à THIAIS (94320) 8, rue Mark Twain, en vue de procéder à la description du bien immobilier appartenant à Monsieur



Où étant à 15h05, j'ai rencontré :

- **Monsieur Ali BOUHALOUF**, serrurier de la société ASV SECURITE
- **Monsieur Olivier CASSUTO**, témoin
- **Monsieur Régis GUERIN**, témoin
- **Monsieur Rui RIBEIRO**, société ARIANE ENVIRONNEMENT, diagnostiqueur

En leur présence, j'ai procédé aux constatations qui suivent :

Après avoir frappé à la porte, j'ai rencontré Monsieur _____ à qui je me suis présenté en lui exposant précisément l'objet de ma mission. Celui-ci m'a alors donné accès à sa propriété où, en sa présence, j'ai procédé aux constatations qui suivent.

Le bien objet des présentes constatations consiste en un pavillon de type « R+1 » avec combles dépendant d'une association syndicale libre consistant en un domaine pavillonnaire traversé par des voies de circulation entretenues et arborées.

(Photographies n° 1 et 2 pour une vue d'ensemble)

Entrée

Le sol est revêtu d'un carrelage de couleur claire en très bon état.

Les murs, toutes faces confondues, sont revêtus d'une peinture de couleur blanche en très bon état.

L'éclairage artificiel est assuré par des spots basse tension insérés au sein du faux plafond.

(Photographie n° 3)

Séjour

L'accès au séjour s'effectue sur la gauche au moyen d'une baie libre.

Le sol est revêtu d'un carrelage de couleur claire et brillante, en très bon état.

Les murs, toutes faces confondues, sont revêtus d'une peinture de couleur claire en très bon état.

Cet espace est abrité par un faux plafond revêtu d'une peinture de couleur blanche en très bon état, au sein duquel sont insérés des éclairages basse tension.

Il existe une porte-fenêtre donnant sur le jardin avant, ainsi qu'une porte-fenêtre à double battant donnant sur le jardin situé à l'arrière de la propriété.

(Photographie n° 4)

Cuisine

La cuisine est accessible depuis le séjour.

Le sol de cette pièce est revêtu d'un carrelage en très bon état.

Les murs, toutes faces confondues, de même que le plafond sont revêtus d'une peinture de couleur blanche en très bon état.

Une fenêtre et une porte-fenêtre donnent sur le jardin arrière.

L'éclairage naturel est assuré par deux sorties de fils avec douille et ampoule au plafond.

(Photographie n° 5)

Buanderie

L'accès à la buanderie s'effectue depuis la cuisine au moyen d'une porte en bois qui ouvre et ferme correctement.

Le sol est revêtu d'un carrelage en très bon état.

Les murs, toutes faces confondues, de même que le plafond sont revêtus d'une peinture de couleur claire à l'état d'usage.

L'éclairage naturel est assuré par une sortie de fils avec douille et ampoule au plafond.

(Photographie n° 6)

Jardin

La terrasse est située à l'arrière de la cuisine.

Le sol de celle-ci est revêtu de pierre de Bavière en état d'usage.

A l'arrière de la terrasse, il existe un jardin revêtu de pelouse. Une cheminée en briques est posée sur la partie gauche du jardin.

(Photographies n° 7 à 10)

Garage

Le garage est accessible depuis la buanderie.

L'éclairage naturel de celui-ci est assuré par une sortie de fils dépourvue d'ampoule.

Le sol est revêtu d'une peinture de couleur grise qui présente de multiples écailllements.

Les murs sont revêtus d'une peinture directement apposée sur parpaings.

Il existe des dalles de polystyrène au plafond.

L'accès au garage depuis l'extérieur s'effectue au moyen d'une porte métallique à ouverture basculante.

J'observe la présence d'un tableau électrique et d'un disjoncteur.

(Photographies n° 11 à 13)

Cabinet de toilette

L'accès au cabinet de toilette s'effectue au moyen d'une porte en bois qui ouvre et ferme correctement.

Le sol est revêtu d'un carrelage de couleur claire et brillant, en très bon état.

Les murs, toutes faces confondues, sont revêtus d'un carrelage mural en très bon état.

La peinture de couleur claire apposée au plafond est en état d'usage.

L'éclairage artificiel est assuré au plafond par une sortie de fils avec douille et ampoule qui fonctionne.

Il existe une petite fenêtre équipée d'un vitrage dépoli.

Cet espace est équipé d'une cuvette de WC suspendue avec chasse d'eau encastrée.

(Photographies n° 14 et 15)

Etage

L'escalier intérieur en bois mène à l'étage.

Le sol du dégagement situé à la sortie de l'escalier est revêtu d'un parquet en état d'usage.

Un placard est installé sous la volée d'escalier menant à l'étage. Celui-ci est muni d'une porte en bois qui ouvre et ferme correctement.

A l'extrémité gauche du dégagement, il existe une première chambre.

(Photographies n° 16 à 18)

Première chambre

L'accès à cette chambre s'effectue au moyen d'une porte en bois qui ouvre et ferme correctement.

Le sol est revêtu d'un parquet en état d'usage.

La porte-fenêtre à double battant est équipée de vitrages doubles, clairs et transparents donnant sur le jardin arrière.

Les murs, toutes faces confondues, sont revêtus d'une peinture de couleur claire en état d'usage.

La peinture de couleur blanche apposée au plafond est à l'état d'usage.

(Photographies n° 19 à 20)

Salle de bain

L'accès à la salle de bain s'effectue depuis la droite, au moyen d'une porte en bois.

Le sol et les murs sont revêtus sur toute leur hauteur, d'un carrelage de couleur bleue en bon état.

La peinture de couleur blanche apposée au plafond est en bon état.

Il existe un placard équipé de deux portes coulissantes sur la gauche de la salle de bain.

J'observe la présence d'une baignoire, d'un lavabo double bac et d'une cuvette de WC suspendue, avec chasse d'eau dorsale.

(Photographie n° 21)

Dressing

Le dressing est accessible depuis la gauche de la chambre.

Au fond de ce dressing, il existe un espace sous combles auquel on accède au moyen d'une porte.

L'éclairage artificiel est assuré par une applique accueillant trois spots basse tension.

Face à la montée d'escalier, il existe une deuxième chambre.

(Photographies n° 22 et 23)

Deuxième chambre

L'accès à cette chambre s'effectue au moyen d'une porte en bois qui ouvre et ferme correctement.

Le sol est revêtu d'un parquet en état d'usage.

Les murs, toutes faces confondues, sont revêtus d'une peinture de couleur rose en bon état.

La peinture de couleur blanche apposée au plafond est en bon état également.

Une fenêtre à double battant donne sur le jardin arrière. Cette fenêtre est équipée de vitrages doubles, clairs et transparents.

Il existe un placard doté de deux portes coulissantes.

A droite de la montée d'escalier, il existe une troisième chambre.

(Photographies n° 24 et 25)

Troisième chambre

L'accès à cette chambre s'effectue au moyen d'une porte en bois qui ouvre et ferme correctement.

Le sol est revêtu d'un parquet qui présente des marques d'usure.

Les murs, toutes faces confondues, sont revêtus d'une peinture de couleur jaune en état d'usage.

Il existe une fenêtre en bois à double battant, équipée de vitrages doubles, clairs et transparents.

Le dégagement du premier étage dessert également un cabinet de toilette.

Cabinet de toilette

L'accès au cabinet de toilette s'effectue au moyen d'une porte en bois qui ouvre et ferme correctement.

Le sol est revêtu d'un carrelage en bon état.

Les murs sont revêtus sur toute leur hauteur, d'un carrelage mural en bon état.

L'éclairage artificiel est assuré au plafond par une sortie de fils avec douille et ampoule.

Il existe une cuvette de WC suspendue avec chasse d'eau encastrée.

Au fond du dégagement du premier étage, il existe une quatrième chambre.

(Photographies n° 26 et 27)

Quatrième chambre

Le sol est revêtu d'un parquet en état d'usage pour les parties visibles.

Les murs, toutes faces confondues sont revêtus d'une peinture de couleur violette à l'état d'usage.

L'éclairage naturel est assuré par une fenêtre à double battant équipée de vitrages doubles clairs et transparents.

Sur la gauche, il existe un placard équipé de deux portes coulissantes.

(Photographies n° 28 et 29)

Salle de bain

L'accès à la salle de bain s'effectue au moyen d'une porte en bois qui ouvre et ferme correctement.

Le sol est revêtu d'un carrelage en état d'usage.

Les murs, toutes faces confondues, sur toute leur hauteur sont revêtus d'un carrelage mural de couleur claire.

La peinture de couleur blanche apposée au plafond est à l'état d'usage.

L'éclairage artificiel est assuré par un plafonnier accueillant une ampoule qui fonctionne.

(Photographies n° 30 et 31)

Combles aménagés

L'accès aux combles aménagés s'effectue au moyen d'un escalier en bois.

Il existe un grand espace mansardé dont le sol est revêtu d'un parquet en état d'usage.

Les murs, toutes faces confondues et les sous-faces de toiture sont revêtus d'une peinture de couleur blanche en bon état.

Il existe quatre ouvertures de toit de type « VELUX » assurant l'éclairage naturel de cet espace.

J'observe la présence de deux placards.

L'éclairage artificiel est assuré par des spots basse tension insérés au sein du faux plafond qui ne fonctionnent pas.

Des parties de sous-pente sont aménagés au moyen de placards de rangement.

Le chauffage est assuré par des radiateurs électriques et l'eau chaude, par un ballon.

Conditions d'occupation du bien

me déclare occuper les lieux en compagnie de ses deux enfants.

(Photographies n° 32 à 34)

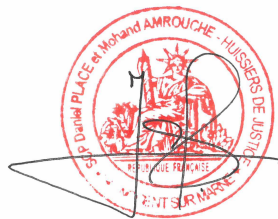
Mes constatations étant terminées, je me suis retiré.

Au cours de mes opérations, j'ai procédé à **trente-quatre** photographies, lesquelles sont annexées au présent procès-verbal de constat.

TELLES SONT MES CONSTATATIONS.

ET DE TOUT CE QUE DESSUS, J'AI DRESSE LE PRESENT PROCES-VERBAL DE CONSTAT SUR HUIT PAGES, POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.

Maître Mohand AMROUCHE
Huissier de Justice



**SCP Daniel PLACE
& Mohand AMROUCHE**
Huissiers de Justice associés
6 bis, rue Pasteur
94732 NOGENT-SUR-MARNE
Ligne constats : 06.84.97.79.69
Tél : 01.43.24.77.05
Mail : etude@huissiernogent.fr